



pro infirmis

Rapport d'activité 2010  
Fribourg

# Rapport

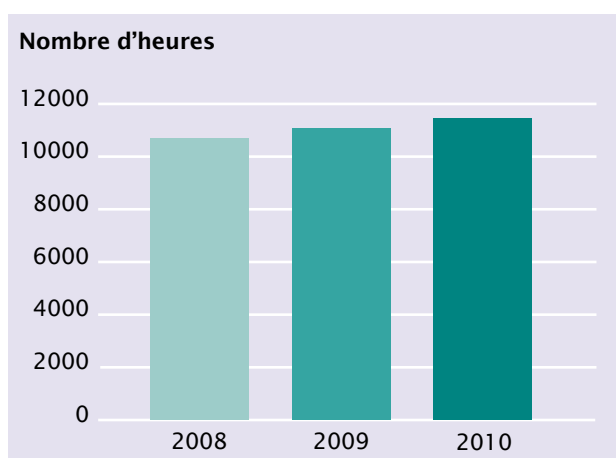
Paul Sansonnens, président du comité cantonal  
Nicolas Robert, directeur cantonal

« Reconnaissant l'importance pour les personnes handicapées de leur autonomie et de leur indépendance individuelles, y compris la liberté de faire leurs propres choix ... »

Cet extrait du préambule de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui n'a pas encore été signée ni ratifiée par la Suisse, parle de l'autodétermination - le droit que possède tout être humain de choisir et d'assumer, en fonction de ses ressources, la façon dont il veut vivre. C'est en vertu de ce principe que nous menons notre action car nous estimons que favoriser l'autodétermination, c'est ouvrir la porte à l'autonomie et à l'intégration des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à la reconnaissance de leur citoyenneté. Comme vous le découvrirez à la lecture de ce rapport, nous développons également nos prestations de telle manière qu'elles aident nos bénéficiaires à retrouver la maîtrise de leur propre vie, notamment en leur offrant des alternatives - condition sine qua non permettant de faire des choix.

## Consultation sociale - le besoin augmente

La consultation sociale, dispensée par des assistants sociaux qualifiés, offre gratuitement aux personnes en situation de handicap une aide compétente, notamment dans les domaines tels que l'assurance-invalidité, les assurances sociales et privées, le maintien à domicile, la vie quotidienne, les questions d'ordre financier, etc.



Ainsi, en 2010, Pro Infirmis Fribourg a conseillé plus de 1100 clients, ce qui correspond à plus de 11'400 heures de consultation sociale. En jetant un regard sur les 3 dernières années, force est de constater que le besoin augmente au cœur d'un système asséculogique de plus en plus complexe.

## La relève - pour éviter l'épuisement des proches

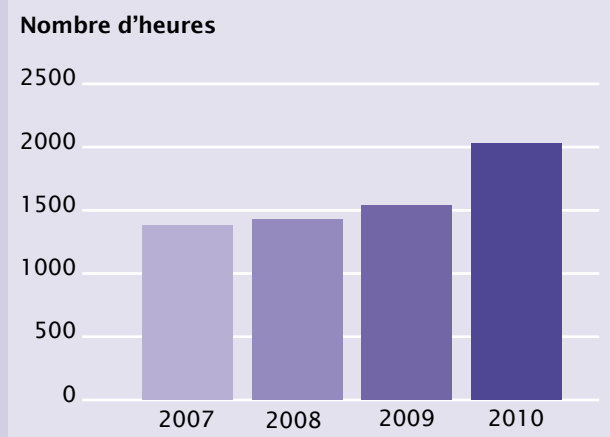
Le Service de relève de Pro Infirmis Fribourg est destiné à relayer les proches qui s'occupent de personnes en situation de handicap. Ainsi, par des relèves régulières ou ponctuelles, ce service a pour buts :

- d'améliorer la qualité de vie de l'entourage en lui apportant une aide spécifique ;
- de permettre à la personne en situation de handicap de nouer des contacts extrafamiliaux et de rester intégrée dans son milieu de vie.

En 2010, les intervenant(e)s du Service de relève ont effectué près de 8'800 heures (7% d'augmentation), proposant un service de surveillance, des activités de stimulation ainsi que l'aide nécessaire à la réalisation des actes liés à la vie quotidienne (habillement, alimentation, toilette, etc.).

## Accompagnement à domicile - nouvelle offre

Etre autonome, chez soi, grâce à l'accompagnement à domicile. Jusqu'à présent, cette prestation s'adressait uniquement aux personnes présentant des difficultés d'apprentissage. Mais depuis cette année, en collaboration avec le service de neuropsychologie de l'Hôpital fribourgeois, Pro Infirmis Fribourg a ouvert cette prestation aux personnes victimes d'une lésion cérébrale. Côté chiffres, l'augmentation des heures amorcée ces dernières années s'est confirmée de manière significative en 2010 en dépassant la barre des 2000 heures d'accompagnement (30% d'augmentation).



## Politique sociale

Afin de pouvoir défendre les intérêts des personnes en situation de handicap, Pro Infirmis Fribourg est également représentée dans les instances et les commissions compétentes et collabore avec d'autres organisations, les autorités politiques et l'économie privée.

Nous saisissons l'occasion de remercier sincèrement les collaboratrices et les collaborateurs de Pro Infirmis Fribourg qui œuvrent sans relâche pour permettre aux personnes en situation de handicap de mener une vie indépendante et autodéterminée.

# Compte d'exploitation 2010

	2010 TCHF	2009 TCHF
Contributions	75	65
Résultat de la récolte de fonds	4	8
Successions	41	-
<b>Produits de la récolte de fonds</b>	<b>120</b>	<b>73</b>
Subventions AI contrat principal (art. 74)	1'373	1'252
Subventions AI autres (art. 74)	82	67
<b>Subventions AI</b>	<b>1'455</b>	<b>1'319</b>
<b>Produits des prestations de services</b>	<b>341</b>	<b>265</b>
Subventions des cantons	113	113
Subventions des communes	112	112
<b>Subventions des cantons et des communes</b>	<b>225</b>	<b>225</b>
Produits IC	103	128
Autres produits ventes et prestations	6	4
Déductions sur les autres produits	-	2
<b>Autres produits</b>	<b>109</b>	<b>134</b>
<b>Total produits</b>	<b>2'250</b>	<b>2'016</b>
Salaires	-1'606	-1'504
Charges sociales	-375	-357
Autres charges de personnel	-41	-40
Prestations de travail de tiers	-	-26
<b>Charges de personnel</b>	<b>-2'022</b>	<b>-1'927</b>
<b>Charges directes clients org. handicap</b>	<b>-29</b>	<b>-20</b>
Charges de locaux	-126	-128
E+R+R immobilisations corp. meubles	-1	-7
Charges de véhicules et de transport	-7	-9
Charges administration et informatique	-103	-42
Charges publicité	-5	-2
Autres charges d'exploitation	-	-7
Charges d'utilisation immob. corp.	-16	-
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-258</b>	<b>-195</b>
<b>Charges directement productives</b>	<b>-2'309</b>	<b>-2'142</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-59</b>	<b>-126</b>
Charges financières	-1	-2
<b>Résultat financier</b>	<b>-1</b>	<b>-2</b>
<b>Résultat annuel avant fonds affectés</b>	<b>-60</b>	<b>-128</b>
Attribution fonds affectés aux fonds	-59	-104
Prélèvement fonds affectés sur les fonds	46	70
<b>Résultat fonds affectés</b>	<b>-13</b>	<b>-34</b>
<b>Résultat annuel avant prélèv./attribution</b>	<b>-73</b>	<b>-162</b>
Prélèvement fonds sur fonds d'innovation	-	42
<b>Résultat du fonds d'innovation</b>	<b>-</b>	<b>42</b>
Produits contribution PI CH	73	125
Charges équilibrage projets/prest. spéciales	-	-5
<b>Résultat équilibrage projets/prest. spéciales</b>	<b>73</b>	<b>120</b>
<b>Résultat annuel après prélèv./attribution</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# Pro Infirmis Fribourg

## Pro Infirmis Fribourg

Route des Arsenaux 9  
Case postale 98  
1705 Fribourg  
Tél. 026 347 40 00  
Fax 026 347 40 01  
www.proinfirmis.ch  
fribourg@proinfirmis.ch

CCP 17-1278-9

## Directeur cantonal

Nicolas Robert

## Comité cantonal

### Président

Paul Sansonnens

## Membres

Marie-Thérèse Weber-Gobet  
Dr Hubert Raemy  
Olivier Curty  
Jacques Spérisen  
Jean-Yves Hauser  
André Jordan

## Collaboratrices et collaborateurs

### Administration

Aurélié Guillaume  
Isabelle Knierim  
Stéphanie Broye  
Thierry Jordan  
Ursula Schafer

### Assistant(e)s sociaux(ales)

Catia Esteves Silva  
Daniel Favre  
Estelle Bachmann  
Hubert Mächler  
Jacqueline Abry Kalenga  
Janine Kohler  
Jean-Marie Baeriswyl  
Laura Danczkay-Rimoli  
Marguerite Friboulet  
Nadine Ladessus  
Paulette Rey-Lauper  
Sandra Fillistorf  
Sandra Modica  
Silvia Isenring

### Accompagnement à domicile

Rahel Suter  
ainsi que toutes les accompagnantes  
et tous les accompagnants

### Service de relève

Jacqueline Abry Kalenga  
Pascale Keller  
ainsi que toutes les intervenantes et  
tous les intervenants

### Stagiaire

Jeannine Ita

*Photographies sur la page de titre :*

#### **Une réinsertion réussie**

*« Ne plus pouvoir travailler, pour moi c'était presque le pire », déclare T. D., une femme âgée de 48 ans. En 2008, une grave maladie contraint subitement la magasinière à cesser de travailler. La chaîne de magasins Manor, son employeur, lui permet de retrouver progressivement une place dans la vie active. Avec un suivi individuel, T. D. parvient, malgré son handicap, à augmenter son taux d'emploi de 2 heures par jour à 50%. Manor favorise la réinsertion à bien des égards : l'entreprise encourage non seulement la santé physique de son personnel mais aussi son bien-être moral et social.*

Pro Infirmis est une institution d'utilité publique reconnue par la Fondation ZEW  
(Service spécialisé suisse des institutions d'utilité publique collectant des dons).  
Le label de qualité ZEW garantit que tous les dons sont affectés aux  
buts fixés par l'institution et que sa comptabilité est dûment vérifiée.

